

# BOUÉE

INFOS | n° 244



Magazine d'informations municipales

Juillet 2024

**JOURNÉE  
DES  
ASSOCIATIONS**

**SAMEDI  
7 SEPTEMBRE  
DE 9H À 12H  
SALLE POLYVALENTE**

**PIERRE  
ALEXANDRE**

**SAMEDI  
12 OCTOBRE  
20H30  
SALLE DES FÊTES**



**HUMORISTE & MUSICIEN  
C'est juste pour dire !**

Réservations à partir du 01/09/24  
02 40 56 12 18 ou Mairie de Bouée

Organisé par votre municipalité

« PRIX DU PUBLIC et DU JURY » à Plougastel  
« PRIX DU PUBLIC et DU JURY » à Plessé  
« COUP DE CŒUR DU JURY » du Pays Rhénan  
« PRIX DU JURY » à Rirocentre  
« PRIX DU JURY » à Sénas  
« PRIX DE LA PRESSE » à Cabasse  
« COUP DE CŒUR DU JURY » du Train des Talents  
« PRIX SPÉCIAL DU JURY » à Cavaillon

- Bouée tennis de table
- Bibliothèque
- Bouée travaux manuels
- L'îlot sport
- Palet club Bouésien
- Les amis de la chapelle de Rohars
- Le comité des fêtes
- La société de chasse de Bouée
- Capoeira (démonstration à 10h00)
- Théâtre la Bouésienne

   @pierreal Alexandre.humoriste

[www.bouee.fr](http://www.bouee.fr)



# Sommaire

- Infos Municipales..... 2
- Histoire locale..... 6
- Enfance..... 8
- Culture..... 11
- Associations..... 12
- Infos pratiques..... 14

## Bulletin municipal n° 244

### Mairie de Bouée

2, route du Syl  
44260 BOUÉE  
Tél. 02 40 56 12 18  
Courriel : accueil@bouee.fr  
Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :  
André LE BORGNE

Rédaction :  
Antony PEIGNET,  
Pierre DURAND,  
Yacine MBODJ,  
Odile SOUDAIS.

Maquette : Antony PEIGNET

Impression : Goubault Imprimeur  
Tirage : 500 exemplaires

## Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces,  
à la mairie ou par mail à :  
[communication@bouee.fr](mailto:communication@bouee.fr)  
avant le 20 août 2024  
Retrouvez tous les Bouée Infos sur  
notre site internet [www.bouee.fr](http://www.bouee.fr)

# Édito

Chères Bouésiennes, Chers Bouésiens,  
Début mai, Monsieur Claude Rousseaux nous quittait. Parisien d'origine, il a très vite été adopté par les habitants de Bouée puisqu'il a intégré le conseil municipal dès 1983, il fut conseiller et administrateur du CCAS de 1983 à 1989, puis maire-adjoint de 1989 à 2001 et enfin maire de la commune pendant 2 mandats de 2001 à 2014. Très actif tant au niveau associatif (théâtre, kermesses...) que communal, homme de conviction, il savait convaincre et rassembler autour des projets qui lui tenaient à cœur. On lui doit de belles manifestations et de belles réalisations : images de villages en 2006, la rénovation du centre bourg, la nouvelle bibliothèque, le bâtiment Accueil Enfance... Dans l'équipe municipale avec lui de 1989 à 2008, j'ai pu observer son enthousiasme, sa volonté de réussir mais aussi son

humour. La commune doit beaucoup à son engagement dans la vie publique au service de ses concitoyens. Nous le remercions sincèrement. Une édition spéciale du Bouée Info en son hommage est en préparation. Merci Monsieur Rousseaux « avec un X ! » car il y tenait beaucoup.

Les vacances sont là. Les vacanciers vont se croiser donc merci aux adeptes des soirées en extérieur de respecter le sommeil de ceux qui vont se lever pour aller travailler. Profitez-en bien, il y a tant de belles choses à découvrir sans avoir besoin d'aller très loin ; par exemple le nouveau site de Rohars ouvert au public depuis peu.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très bonnes vacances d'été.

Le Maire, André LE BORGNE

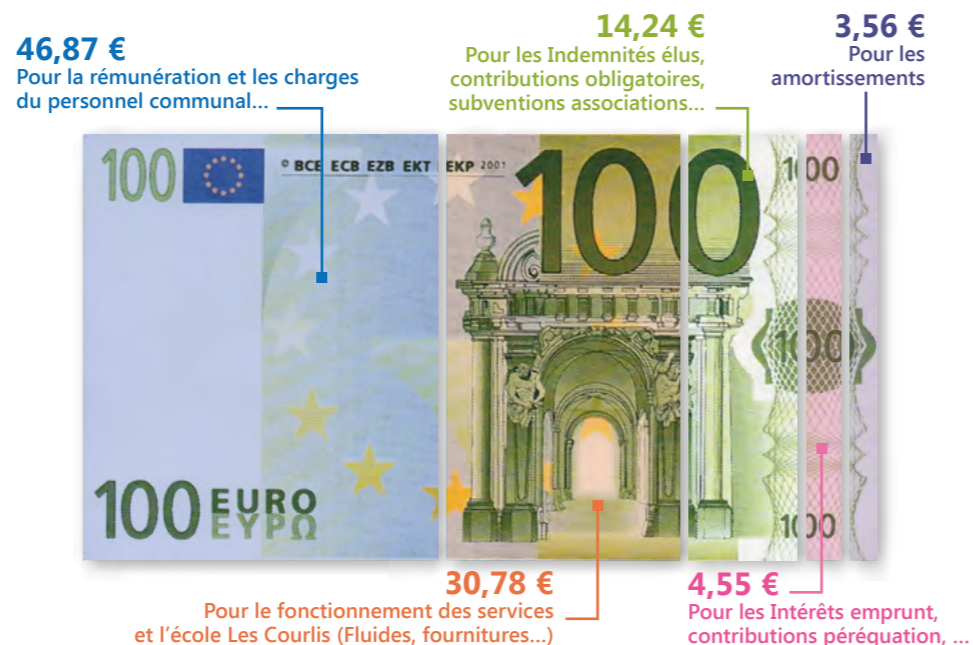
# Infos municipales

## Le Budget 2024 est voté !

Le Conseil Municipal examinait le 2 avril dernier le Compte Administratif de l'année 2023 qui affiche **661 760,22 €** d'excédent cumulé permettant d'aborder 2024 avec optimisme et confiance.

Malgré le contexte inflationniste, la Commune a pu contenir l'augmentation des dépenses notamment d'énergie grâce à l'action commune des services municipaux et des utilisateurs des équipements municipaux.

### Pour 100 € dépensés en section de fonctionnement 2023...

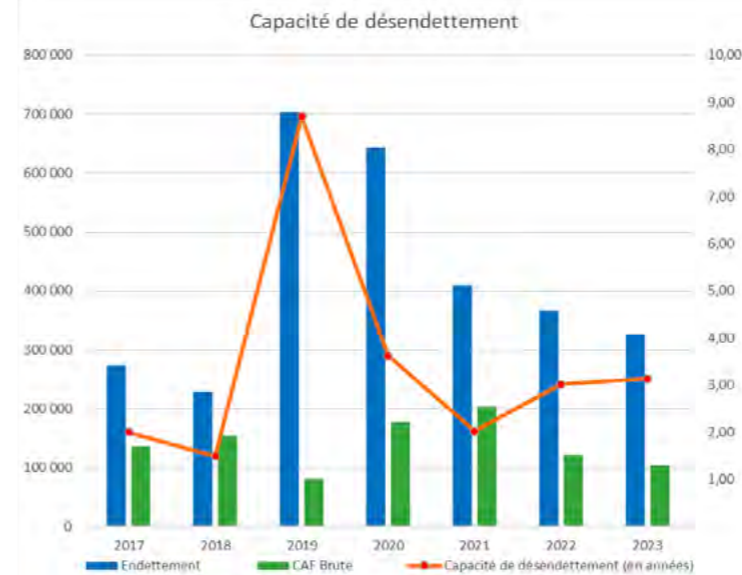


# Infos municipales



Projet de réhabilitation de la Salle Polyvalente

## Poursuite du désendettement



Le désendettement se poursuit malgré une baisse de la Capacité d'Autofinancement brute suite à la baisse de l'excédent brut de fonctionnement sur 2023.

Au 31 décembre 2023, la Dette s'élève à **325 538 €** représentant **3,13** années de capacité de désendettement.

Pour rappel, le seuil de surveillance, d'alerte est de **9-10 ans**.

Un emprunt se termine en 2024 (contracté pour la rénovation des logements communaux), un autre en 2026 (pour la construction du BAE) et le dernier en 2039 (pour les travaux d'agrandissement de l'école Les Courlis)

## 2024, phase opérationnelle des projets municipaux et préparer l'avenir...

### Contexte et méthodologie

Ce budget 2024 se présente dans un contexte maintenu d'incertitudes en raison du contexte géopolitique. L'inflation est encore bien présente et impacte le fonctionnement des services.

Côté recettes, les dotations de l'État devraient être stables malgré une inquiétude récente des annonces du gouvernement au sujet du recouvrement de la dette. Les Collectivités craignent d'être mises à contribution de l'effort attendu. Les recettes d'imposition progresseront avec la révision des bases et l'actualisation du classement de plusieurs propriétés.

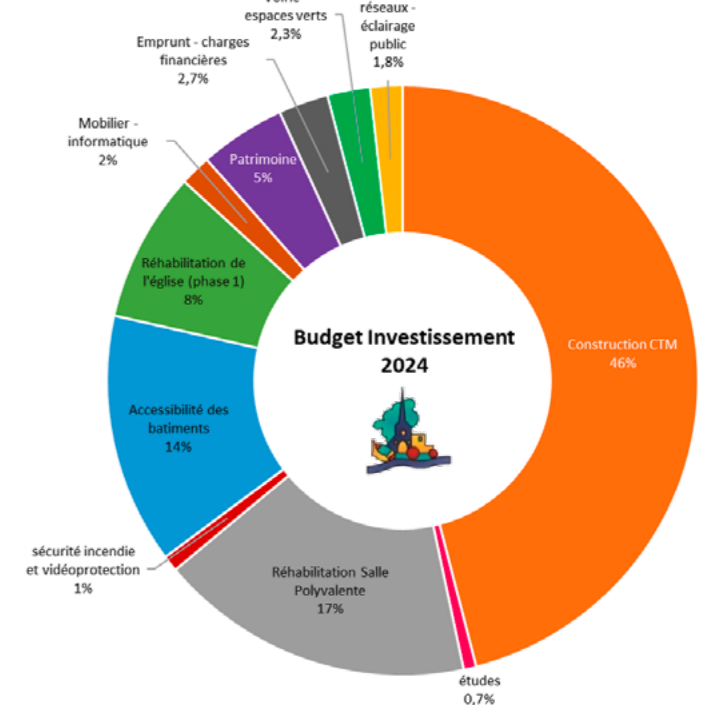
### Mise en œuvre des projets municipaux

L'Exercice 2024 acte la mise en action des projets municipaux.

Le Budget d'investissement est ambitieux avec **1 456 841 €** pour réaliser les différents projets municipaux destinés à améliorer le fonctionnement des services, le quotidien des habitants et ainsi que le cadre de vie et le service public rendu à la population, parmi elles :

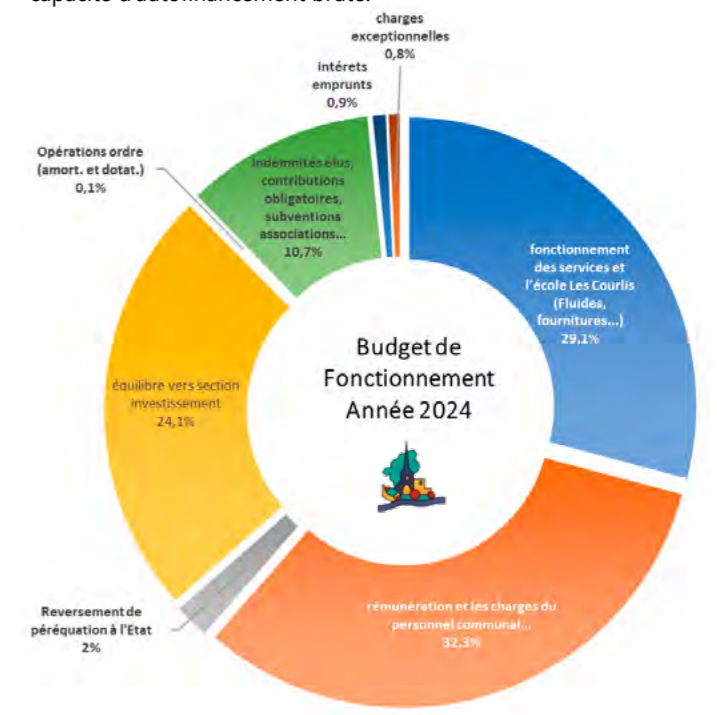
- ✓ Construction d'un nouveau centre technique municipal (619 948 €)
- ✓ Sécurisation et réhabilitation de l'église Notre Dame (120 000 €)
- ✓ Projet de réhabilitation de la Salle Polyvalente étude + début du travail par la Maîtrise d'œuvre (251 580 €)
- ✓ Mise en accessibilité des bâtiments municipaux (200 000 €)
- ✓ Travaux de réfection toiture bibliothèque (41 646 €)

Les recettes d'Investissement prennent en compte une partie des subventions possibles seulement par prudence ainsi qu'un emprunt de **250 000 €** permettant de maintenir des capacités financières de la Commune.



Côté Fonctionnement (**1 162 854 €**), le prévisionnel essaie d'anticiper les possibles hausses de coût de fonctionnement à attendre (frais de personnel, coût de l'énergie, entretien des bâtiments, ...).

Les recettes prévisionnelles restent prudentes en tablant sur une stabilité de certaines recettes. L'enjeu pour 2024 va être d'augmenter la capacité d'autofinancement brute.



# Infos municipales

## Mise à jour des nouvelles adresses sur internet

Suite à la numérotation de nos villages, les nouvelles adresses validées par nos soins sont remontées dans la Base Adresse Locale (BAL) et transférées automatiquement dans la Base Adresse Nationale (BAN).

Elles sont donc à disposition des services ou organismes qui en auraient le besoin ou l'utilité. Ce sont bien sûr tous les services de secours et d'urgence, la Poste, les livreurs, les installateurs pour la fibre...

La BAN est consultable en ligne :

- 1 <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale#4.4/46.9/1.7>

Vous avez d'ailleurs sans doute déjà reçu des courriers à votre nouvelle adresse sans que vous ayez averti l'expéditeur. Il est donc allé rechercher lui-même votre adresse dans la BAN.

Ainsi, si vous recherchez votre adresse sur Internet, selon le site interrogé, vous serez correctement localisé, ou pas s'il n'a pas pris soin de mettre à jour sa propre base adresse. C'est ce qui se passe avec votre GPS de voiture tant que vous n'avez pas fait sa mise à jour. Nous sommes régulièrement interpellés pour des adresses erronées ou inconnues.

Voici ci-dessous l'exemple d'une recherche sur 3 sites :

- 2 **MAPPY.COM** : la mise à jour du site a été faite, la localisation est correcte.

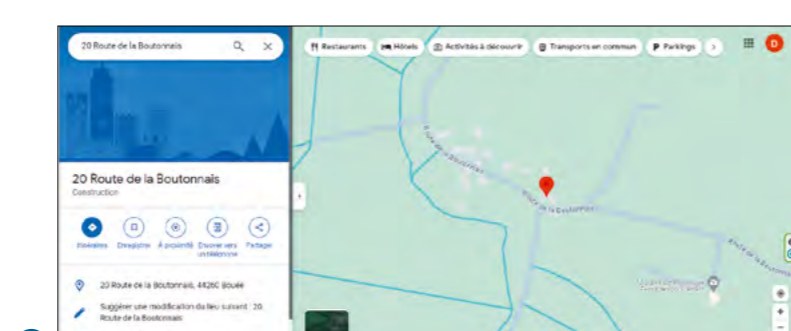
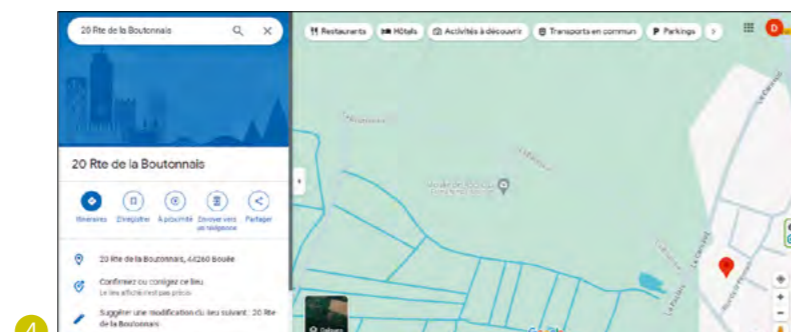
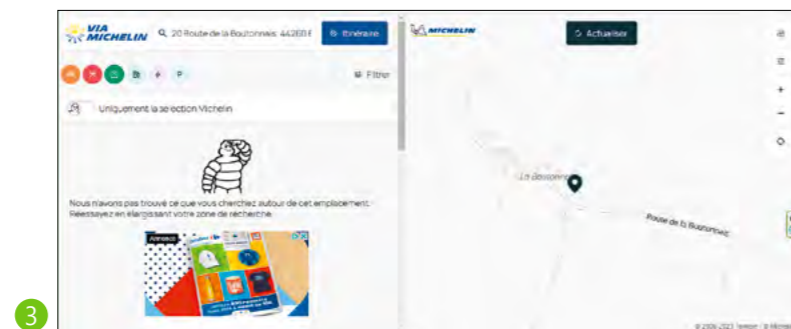
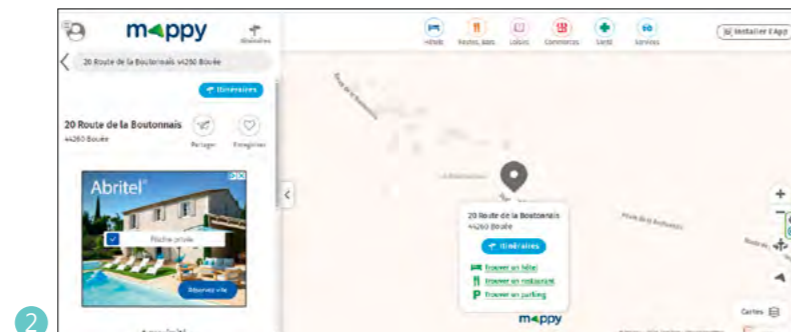
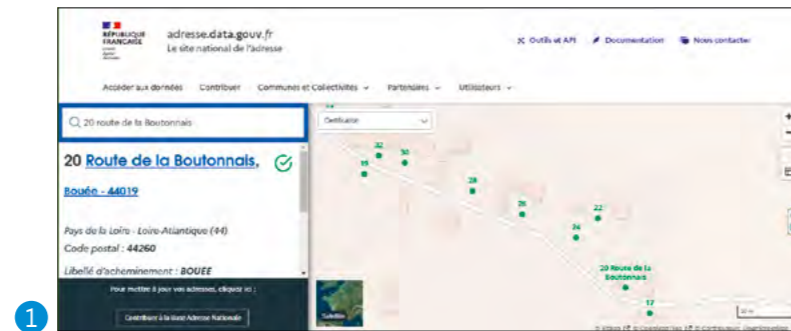
- 3 **VIAMICHEMIN** : la mise à jour du site a été faite, la localisation est correcte

- 4 **GOOGLE MAPS**: la mise à jour du site n'est pas faite, la localisation est incorrecte

Nous n'avons malheureusement aucun moyen de faire pression sur les gestionnaires de ces sites.

Toutefois, il est parfois possible de demander des modifications pour ajout ou modification de nom de rue. Ces demandes sont étudiées par le gestionnaire du site et quelquefois acceptées.

- 5 La demande de modification « Route de la Boutonnais » a été acceptée, la recherche est maintenant correcte.



## Dégradations inadmissibles et intolérables

Ce n'est peut-être pas visible de la population mais nous recensons régulièrement des faits et dégradations des espaces publics inadmissibles et intolérables.

Nous pourrions faire état de tels faits dans chacun de nos BOUÉE INFO tellement ils sont réguliers :

- Tags sur les bâtiments ou équipements publics
- Bris de vitres des aubettes
- Jets de pierres contre les vitres de la salle polyvalente
- Dépôts sauvages : planches, grillages, gravats, tonte de pelouse, peaux de mouton... Les derniers en date concernaient 4 sacs de denrées alimentaires, sans doute issus d'un congélateur qui a lâché, et des tôles amiantées dans un chemin près d'un cours d'eau !
- Verre brisé autour du plateau sportif, donc à proximité de l'entrée de l'école
- Déjections canines dans les espaces publics et chiens en divagation
- Vols de panneaux de signalisation
- Porte du local à vélo de l'école des Courlis régulièrement défoncée. Pourquoi ? Pour se mettre à l'abri des regards ?
- Canettes jetées dans les fossés
- Bac à ordures tracté par une voiture, cassé bien sûr et contenu éparpillé dans le bourg
- ...



Pour chacune de ces incivilités, c'est de l'argent public mobilisé et du temps agent (donc de l'argent !) pour nettoyer, réparer, remplacer. Cela peut représenter plusieurs milliers d'euros par an.

On se demande jusqu'où peut aller l'irresponsabilité des gens !

Nous appelons une nouvelle fois à l'implication de chacun si nous voulons conserver un cadre de vie agréable. **Si on veut que tout aille bien, il faut qu'on y aille tous ensemble !**



## Bruits de voisinage

### Pour rappel

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnels et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



L'intégralité de l'arrêté est consultable sur le site de la commune.



### Première partie

Il est encore d'usage de désigner par leurs noms d'île deux vastes portions du territoire de la commune de Bouée : l'île Pipy et l'île de Lavau, bien qu'elles soient raccordées à la terre ferme depuis plusieurs dizaines d'années. La formation de ces îles dans l'estuaire de la Loire est récente, à l'échelle des temps géologique. Leur dénomination a été variable et leur appartenance à la commune de Bouée n'a été fixée qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### L'envasement progressif d'un estuaire récent

L'estuaire de la Loire n'occupe sa position actuelle que depuis la fin de la dernière période glaciaire, depuis quelques milliers d'années seulement, après que le niveau de la mer se soit élevé d'environ 120 mètres. Toutes les terres basses, jusqu'au pied du Sillon de Bretagne, ont été submergées et progressivement comblées de sédiments, formant des marais. Dans l'estuaire, des bancs de sable et de vase se sont formés et, pour certains, se sont accrus jusqu'à former des îles. Celles-ci étaient toutefois assez instables, soumises à l'érosion par les courants et surtout par les glaces flottantes après des hivers rigoureux.

Les îles qui se formaient appartenaient au souverain, le duc de Bretagne puis le roi de France. Ceux-ci les concédaient contre des rentes perpétuelles. Un premier exemple, en vue de Bouée, remonte à 1426. Le duc de Bretagne, Jean V, veut récompenser son valet de chambre et de garde-robe Jean Babouin ; un acte est dressé le 21 mai : « Comme ainsi soit que de nouvel et puis naguères de temps un macereau et commencement de yslle se soit fait et en commencé en la rivière de Loyre, entre Perauge d'une part et le village de Rohart d'autre, Belle Ysle et la Tranchée d'une et autre partie, que les gens et habitans d'illecques ont nommé et appelé l'ysle de Groye ». Perauge, plus souvent nommée Pierre Auge et déformée depuis en Pierre Rouge, est un rocher qui était situé sur la ligne médiane de l'estuaire, un peu en aval du bourg de Lavau, et qui de nos jours est sur la rive nord de l'estuaire. Ainsi, l'île de Groye se serait située dans la zone des actuelles îles de Bouée ; toutefois, la mention de Belle-Ile et la Tranchée qui étaient devant Cordemais laisse subsister un doute.

#### La formation et la concession de l'île Pipy

Ce n'est qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que cette île se serait formée, appelée d'abord île Preau. Elle fut concédée par le roi Louis XIV à un prêtre originaire de Nantes, devenu conseiller clerk au parlement de Paris, Pierre Guilbaud. Par acte du 16 juillet 1705, il obtenait « les isles, accrues, grève, vazières, alluvions et atterrissements formés ou à se former ... dans la rivière de Loire ... sur l'étendue des paroisses du Pellerin et de Cheix ». Evidemment, notre île est bien en aval du Pellerin, mais le 3 janvier 1747 un neveu et héritier de Pierre Guilbaud, François René Bernard, seigneur de la Turmelière (en Château-Thébaud), obtenait la confirmation de la concession à son oncle, dont l'île Praud, paroisse de Lavau. Dans sa requête, il en avait bien précisé la situation : « la vasière nommée Praud, située au nord vis à vis les roches de Rohars s'étendant dans la rivière jusques et au-dessous de la paroisse de Lavau (...) au couchant la Pierre Auge qui est un rocher à fleur d'eau dans la Loire très propre à soutenir et à rendre stable cette vasière ». Il en donnait aussi l'histoire : en 1705, elle n'était « ni stable, ni accessible » ; elle ne fut « susceptible de plantations qu'en 1716 et 1720 ». En 1747, elle contenait « cinquante-huit arpents de terrains solides outre les vases et sables adjacents ».

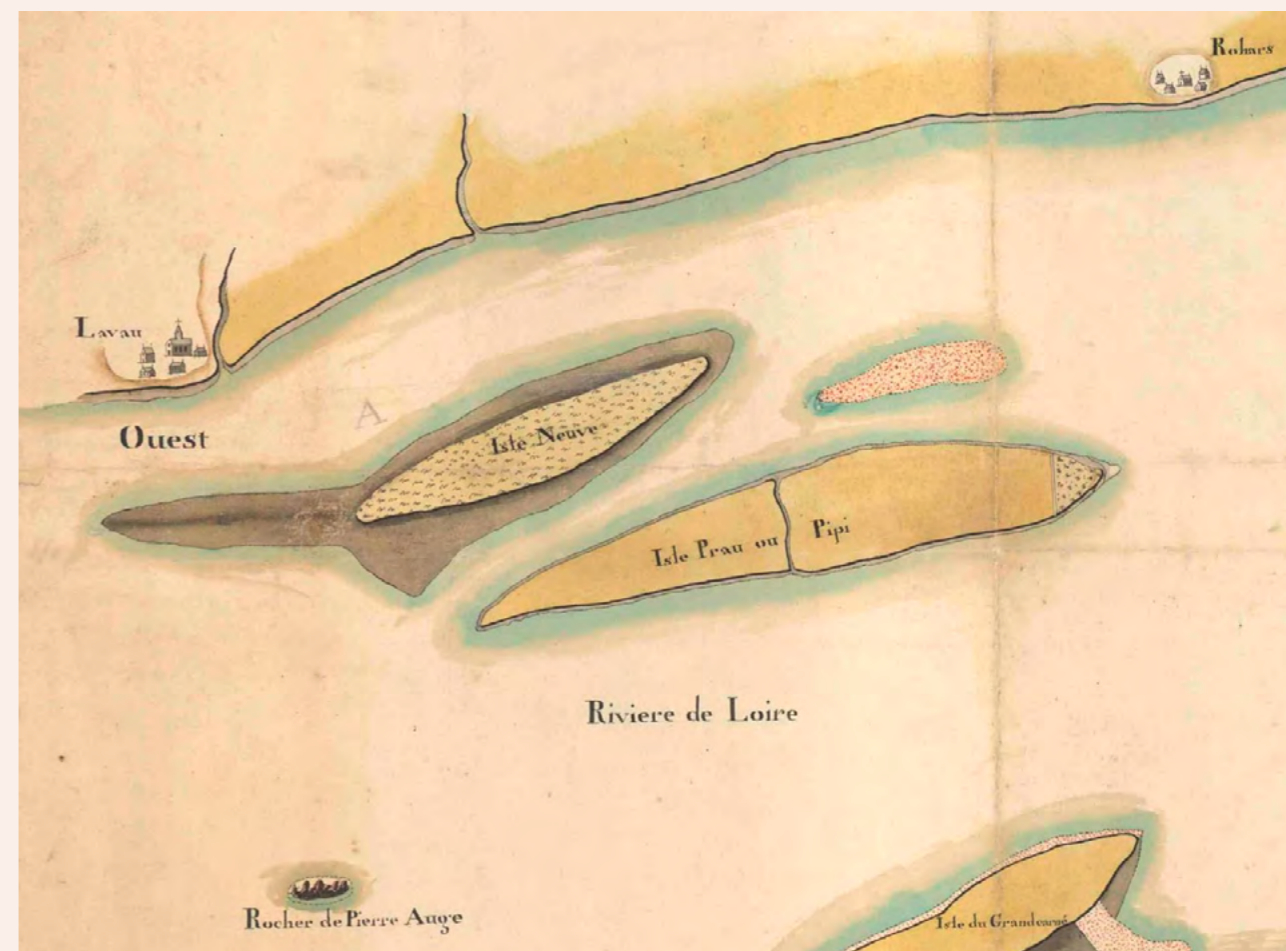
On ne manqua pas d'exploiter la végétation qui se développa sur la partie ferme. En 1769, un laboureur de Cordemais prenait à ferme pour sept ans « l'herbage et pacage de cinq pièces de bêtes » moyennant 81 livres par an. Dans l'acte notarié, l'île est désignée « l'île de Pipie autrement l'isle neuve en la rivière de Loire ».

#### La formation d'une deuxième île

L'espoir que l'île Preau ou Pipy s'étende jusqu'au rocher de Pierre Auge ne se réalisa pas. Mais, une deuxième île se forma au nord-ouest de la première ; on l'appela aussi île Neuve. La veuve de François René Bernard de la Turmelière et leur fils aîné crurent bon de demander la confirmation de la concession de 1747, de crainte que la possession de l'île Neuve leur fût contestée. Le conseil du roi leur accorda satisfaction par un arrêt du 22 février 1780, avec toutefois révision de la rente annuelle et la levée d'un plan à leurs frais.

Ce fut Jean Ogée, ingénieur géographe de la province de Bretagne, qui effectua ce travail ; il a laissé un procès-verbal de ses travaux, exécutés en juin 1780. Le 12, il relate être « sur l'isle Preau, au territoire du Pellerin, arrivé à la dite isle sur les six heures du soir, ayant été retardé par la marée, qui nous a empêché de descendre plutôt, nous n'avons pu opérer pour ce jour, nous nous sommes retirés au Bourg et paroisse de Lavau ». Le 13 et le 14, Ogée lève le plan de

l'île la plus ancienne, Preau ou Pipy ; le 15, il commence le plan de l'isle neuve, « laquelle se trouve inaccessible, étant plantée en roseaux et environnée de vase, sans pouvoir y aborder avec l'instrument, nous avons été obligé de lever notre plan trigonométriquement par points plantés de distance en distance, en opérant d'un côté sur l'isle preau, et de l'autre sur les prairies du terroir de Lavau pour en avoir le périmètre, et en même temps le plan géométrique ». Il termine le 16 et, le soir, se retire au Migron. Le 17, il se livre à des calculs et constate que les deux îles ont une superficie de 155 arpents, soit 97 de plus que la concession de 1747. L'arpent est équivalent à environ un demi-hectare.



Extrait du plan dressé par Ogée en juin 1780 (ADLA C 47)

#### Tracas dans l'exploitation des « isles neuves »

La vie quotidienne d'autrefois est le plus souvent connue par des procédures judiciaires, ainsi les situations conflictuelles ont laissé plus de traces que le déroulement paisible des existences.

En juin 1785, un marchand boucher de Montoir, Joseph Peloux, fait appeler devant la justice seigneuriale de Savenay deux bargers de Bouée, Guillaume Magouet et Robert Bouganne. Il leur reproche de ne pas avoir effectué un travail qui avait été convenu verbalement entre eux le mercredi 22 juin : passer le lendemain avec leur barge deux bœufs lui appartenant de l'île Neuve à Rohars et deux autres bœufs pour le trajet inverse. Une première audience a lieu dès le 27 juin et les bargers s'expliquent : « ils avaient seulement promis de prendre les deux bœufs sur l'île en revenant de Paimbœuf avec leur barge où ils conduisaient une voiture de bois, mais pas promis d'aller exprès ; il a été impossible de mettre la barge avec son chargement hors de l'étier ni à la marée du jeudi matin ni à celle du soir ». Bien des témoins sont entendus au cours de plusieurs audiences et la sentence est prononcée le 20 juillet : Peloux est débouté et condamné aux dépens, près de cent livres !

En décembre 1793, c'est un gendarme de Savenay, Julien Chopin, qui fait assigner Guillaume Berranger, de la Bouquinais à Bouée, devant le tribunal du district de Savenay, sous prétexte qu'il a perdu un cheval sur les prés de l'île Neuve, dont Berranger est fermier. Celui-ci récuse la garantie et atteste les incursions fréquentes que les brigands qui occupent la terre du midi de la Loire font sur les îles ; les « brigands » sont les insurgés contre-révolutionnaires, nombreux en pays de Retz.

**Bernard David**

# Enfance

## Périscolaire / centre de loisirs de Bouée

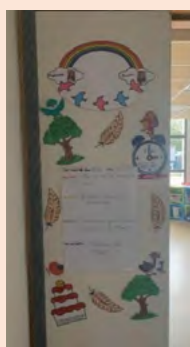
### Maternelles

#### Mes émotions

Nous vous présentons « **BIDULE** » totalement imaginé par les enfants. Accompagné de son miroir des émotions. « Comment je me sens aujourd'hui ? » (Amoureux, triste, serein, joyeux, en colère...). un temps qui favorise les échanges entre enfants et/ou adultes et permet d'appréhender ses propres émotions et celles des autres.



#### Support pédagogique



Création d'un support destiné aux parents des maternelles. Il permet d'annoncer une partie du planning d'activités de la semaine, l'organisation des différents temps, les valeurs travaillées auprès de vos enfants. Celui-ci évoluera au fur et à mesure.

#### Invitation concours famille « couronne »

Merci à tous les participants au concours, plus de 25 modèles de couronnes ont été fabriqués, toutes plus belles les unes que les autres. Enfants, parents et animateurs ont pu voter, le choix a été très difficile. Le 26 janvier, résultat de notre concours ou les familles étaient invitées à venir partager la galette, découvrir les salles d'activités et jouer avec leur enfant.

**Félicitations à nos heureux gagnants !**



### Élémentaires

Création de la mascotte et de 6 drapeaux des pays participants au JO 2024 (France, Cameroun, Grèce, Portugal, Italie, Nouvelle-Zélande). L'occasion pour tous les enfants de se projeter dans diverses cultures : Découverte autour de la danse, musique, jeux, coutumes, activités manuelles...

#### Fabrication masque tribal



#### Découverte coquillages



**Autour des animaux :** Créations, animaux fantastiques, mythologiques, vu par les enfants



#### Les Porte-bonheur



## École Sainte Thérèse

Les élèves du cycle 2 et 3 de l'école Sainte-Thérèse ont retrouvé à Cordemais les écoles privées du Temple de Bretagne, Malville et Cordemais pour partager une **ournée ensoleillée sous les couleurs des Jeux Olympiques**. Ils ont pu pratiquer et découvrir différents sports (hockey, acro-gym, escrime bouteille, parcours les yeux bandés, handball...). Ils sont tous repartis avec une médaille d'or grâce à leurs performances !

En parallèle, les élèves de maternelle se sont rendus sur le site de Malville, en l'honneur des Jeux Olympiques. Afin de prendre part à divers jeux tels que, le range de ta chambre, le parachute, le lancer de balle sur cible... Pour favoriser les échanges entre les élèves, les équipes ont été formées en combinant les divers établissements présents. La récompense de médaille lors de la cérémonie de clôture, leur a apporté une grande joie.



Une journée ensoleillée sous les couleurs des Jeux Olympiques



L'école Sainte-Thérèse se pare de jolies couleurs pour égayer sa façade. Les élèves avaient dessiné en classe au préalable des plantes, des fenêtres et des arbres multicolores. Grâce à Monsieur Willy Croq, ces dessins ont pu être mis en valeur sur la façade côté rue. Les élèves ont aussi participé à la réalisation de la fresque pour leur plus grand bonheur !



L'école Sainte-Thérèse se pare de jolies couleurs pour égayer sa façade

Sur le site d'Esuray, les élèves du cycle 1 et 2 ont rejoint les élèves de Prinquiau pour réaliser la journée "École Dehors". Une véritable connexion avec la nature grâce aux 7 ateliers organisés par l'enseignante Émilie Rogard, formée pour enseigner en extérieur. Les élèves s'adonnent à des activités en rapport avec ce qui se trouve à l'extérieur. Quelques exemples d'atelier, dans le domaine artistique : décalquer un élément trouvé comme une feuille ou écorce. La géométrie, crée des formes en 2D et 3D. Le langage, construire une histoire avec les éléments qui les entourent. Et d'autres encore, comme le corps humain avec la nature, crée des maracas, observer la nature, une marche à l'aveugle. Une journée qui se termine par un bon pique-nique et quelques jeux entre les deux écoles.



Journée "École Dehors"



Les élèves de CM sont allés rencontrer leurs correspondants de Prinquiau avec qui ils ont échangé par écrit durant toute l'année scolaire. Ils ont pu faire du Land art sur le thème des Jeux Olympiques et sur l'amitié, jouer à des jeux de société et faire des défis en mathématiques et en français. C'était une belle journée passée ensemble.



## École Les Courlis

Mardi 21 et Jeudi 23 mai, un intervenant de la Communauté de communes est venu dans la classe pour expliquer aux élèves le fonctionnement du **recyclage des déchets** et notamment de la déchèterie.



Jeudi il a appris aux élèves à quoi servait le composteur, comment l'utiliser... Il a répondu aux nombreuses questions posées. Nous avons pu visiter le composteur installé derrière le restaurant scolaire.

Les élèves de CM2 se sont rendus au collège mardi 11 juin. Ils ont pu vivre une initiation à l'allemand. Puis avec une classe de 6<sup>e</sup>, ils ont échangé sur les fables et les fabliaux. Avec le CPE, ils ont découvert le **fonctionnement du collège** (emploi du temps, cahier de liaison, vie scolaire...). Puis ce fut le moment tant attendu du repas. Enfin les élèves ont découvert le CDI. Ce fut une journée très enrichissante.



Les élèves ont pu voter pour les **livres des incorruptibles**.

Les gagnants dans chaque classe ont été :

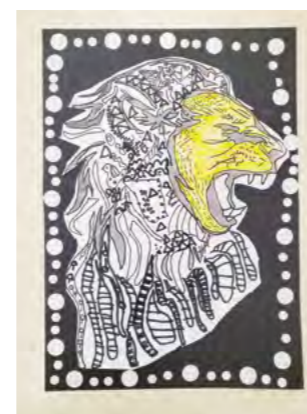
- PS/MS/GS : enfants : **Le livre perdu**
- GS/CP : enfants : **Le concours de cabanes**
- CE1 : enfants : **Mon passage secret**
- CE2 : enfants : **Le vieil homme et la mare**
- CM1 : enfants : **La biblio d'Orazio**
- CM2 : enfants : **Cellule 24**



Les élèves ont tous bénéficié d'une **démonstration de capoeira**, dans le cadre de découverte d'activités sportives pour cette année olympique. Merci à M. et Mme Brandao Tavares.



Les classes de GS/CP/CE1/CE2 se sont rendues 2 fois par semaine à la **piscine de Cordemais** pour un cycle de natation.



Les élèves de GS/CP terminent leur **tour du monde** par l'Afrique.

## Bibliothèque de Bouée

### Horaires d'ouverture

mardi	16h à 18h
mercredi	15h à 18h
vendredi	16h à 18h
samedi	10h30 à 12h30

Conditions d'emprunts : il y a du nouveau !

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les conditions de prêt ont évolué.

Avec la carte unique, il est possible d'emprunter simultanément **jusqu'à 15 documents (livres, magazines, CD, DVD) pendant 4 semaines** dans l'ensemble du réseau. Du 11 juin au 18 août, la durée d'emprunt passe à 8 semaines. L'adhésion reste bien sûr **gratuite pour tous**. Des **boîtes retours** sont à disposition devant toutes les médiathèques du réseau pour retourner vos documents en dehors des heures d'ouvertures.

Site internet : [www.mediatheques.estuaire-sillon.fr](http://www.mediatheques.estuaire-sillon.fr)

Il vous permet de

- accéder au catalogue en ligne
- réserver ou prolonger un document
- consulter le programme des animations
- réserver vos places pour une animation, via *Billetweb*.

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Bouée	16h-18h	15h-18h				
Cambron		10h-12h30/14h-18h		10h-12h30	10h-12h30	
Cordemais	16h30-18h30	10h-12h/14h-18h30			10h-12h30	
Lavau-sur-Loire				16h-18h30		10h30-12h
La Chapelle-Loumay	10h-12h30	10h-12h30			10h-12h30	
Le Temple de Bretagne		10h-12h		10h-12h	10h-12h30	
Malville	15h30-18h	14h-18h			10h-12h30	
Prinquiau		10h-12h30/16h-18h30			10h-12h30	
Guilly	16h30-18h30	10h30-12h30		16h30-18h30	10h-12h30	
Saint Étienne de Montluc	10h-12h	10h-12h/14h-18h30		10h-12h	10h-12h30	
Savenay	10h-12h	10h-12h/15h-18h		10h-12h	10h-12h30	

### Fermetures

Bouée, Cambron, Prinquiau, Guilly, Saint Étienne de Montluc et Savenay : pas de fermeture  
 Cordemais : samedi 17 août  
 La Chapelle-Loumay : du 20 au 31 juillet  
 Lavau-sur-Loire : dimanche 14 juillet  
 Le Temple de Bretagne : du 13 au 19 juillet  
 Malville : samedis 20, 27 juillet et 3 août

### Horaires d'été

Les modifications d'horaires pour cet été s'appliquent du mardi 9 juillet au samedi 31 août.

Certaines médiathèques peuvent être fermées pendant l'été, retrouvez tous les horaires et jours d'ouverture sur :

[www.mediatheques.estuaire-sillon.fr](http://www.mediatheques.estuaire-sillon.fr)

### POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BOUÉE

L'accueil ne pourra pas être assuré les vendredis, la bibliothèque sera donc fermée ce jour-là.

Les samedis, la bibliothèque sera ouverte de 10h à 12h30 (au lieu de 10h30 à 12h30 en temps normal)

## Résultats du prix Au Fil des Pages

- 1<sup>er</sup> : **Les Contemplées, de Pauline Hillier.**
- 2<sup>e</sup> : Les mangeurs de nuits
- 3<sup>e</sup> : L'enfant rivière
- 4 : Le tableau du peintre juif
- 5 : Les corps solides
- 6 : Roman fleuve



## Lire au lac

En juillet et août, les médiathèques s'évadent hors-les-murs et prennent leurs quartiers au bord de l'eau !

Entre deux descentes de toboggan et trois tours de balançoire, petits et grands sont invités à faire une pause lecture et jeux.

### Du 9 juillet au 30 août :

- Tous les mardis de 16h à 18h30 au lac de Savenay
- Tous les jeudis de 10h à 12h au plan d'eau de la Côte à Cordemais
- Tous les vendredis de 16h à 18h30 au plan d'eau du Pilon



**Prêts d'été... prêts doublés !**

Du 11 juin au 18 août, empruntez deux fois plus longtemps soit **8 semaines au lieu de 4** jusqu'à 15 documents (livres, revues, CD, DVD).

[www.mediatheques.estuaire-sillon.fr](http://www.mediatheques.estuaire-sillon.fr)

# Associations

Les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars



**Samedi 21 septembre 2024**  
**Dimanche 22 septembre 2024**  
**De 10h00 à 19h00**

Entrée libre

## Journées européennes du patrimoine

**Découverte de la chapelle et du port de Rohars. Par les Amis de la chapelle de Rohars.**

La chapelle, qui sera ouverte tout le week-end, accueillera pour l'occasion des tableaux d'**Yvon Labarre**. Ces tableaux font partie du legs effectué en 2016 par Jean Voisin son ami en faveur de la Communauté de communes Estuaire et Sillon.

Ce sera l'occasion pour certains de connaître et d'autres de redécouvrir l'enfant du pays qui nous a quitté en 2008. Originaire de Bouée, né en 1943, Yvon Labarre avait atteint une reconnaissance qui lui avait permis à travers ses expositions nationales et internationales de faire découvrir notre territoire.

Pour en savoir plus, scannez-moi :



Le droit de vivre... peut-être

Les Amis de la chapelle de Rohars recherche à emprunter un camping-car pour assurer le gardiennage de la chapelle de Rohars dans les nuits du 20 au 21 et 21 au 22 septembre 2024.

Aucun déplacement, juste un stationnement sur site pendant la nuit.

Contact : [lacsar@orange.fr](mailto:lacsar@orange.fr) ou 06 81 13 26 57



Les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars

## Concours de dessin sur le thème de « L'eau »

Comme tous les ans, l'association Les amis de la chapelle de Rohars a proposé aux enfants de 6 à 11 ans des deux écoles de Bouée de participer à un concours de dessin.

Cette année, c'est sur le thème de L'eau que 44 élèves de l'école des Courlis et 16 de l'école Ste Thérèse ont dessiné, colorié ou peint. Tous les dessins ont été exposés le mercredi 1<sup>er</sup> mai dans la chapelle de Rohars à l'occasion de la traditionnelle Journée des peintres dans la nature. Le public était invité à voter pour ses trois dessins préférés. Ce sont les dessins de Anaïs Ollivaud, Anaïs Surget et Lucas Rousseau qui ont reçu le plus de suffrages. Pour les récompenser, des bandes dessinées sur l'art pour les gagnants, des friandises et des tabliers de peinture pour tous les participants.

Bravo à tous !



Dessin N°22 - Anaïs Ollivaud



Dessin N°12 - Lucas Rousseau



Dessin N°33 - Anaïs Surget

## Capoeira

**Envie de découvrir la Capoeira, Profitez d'un cours d'essai gratuit !**

- **Couëron** : les mercredis à la salle de la Fraternité de 17h30 à 19h - Cours adultes et enfants.
- **Bouée** : les vendredis à la salle polyvalente - De 17h à 18h : cours enfants - De 18h à 19h : cours adultes.
- **Couëron** : les samedis à l'école Paul Bert - De 14h à 15h : cours enfants - De 15h à 16h30 cours adultes.

Pour toutes informations n'hésitez pas à nous contacter

Kelly (Présidente) 06 88 76 11 47

Raphaëlle (Secrétaire Bouée) 06 73 03 01 99

Marie-Laure (Secrétaire Couëron) 06 80 50 37 66

À Bientôt,

Alex, Kelly, Marie-Laure & Raphaëlle

## Fête de la musique

**Le vendredi 21 juin, sur la place de l'église, 3 groupes de musique se sont succédé sur la scène pour le plaisir d'un public venu nombreux.**

L'association de Capoeira de Bouée est venue faire une superbe démonstration. Cette soirée très réussie était organisée par Le Relais de Bouée et le comité des fêtes.



# Infos pratiques

En route pour des travaux de voirie mieux sécurisés



## Les zones urbanisées photographiées au millimètre !



En savoir +



De juin 2024 à décembre 2025, dans 6 intercommunalités de Loire-Atlantique, plusieurs zones denses vont être sillonnées par des véhicules, piétons ou trottinettes

### Leur mission ?

Réaliser, dans le respect de la vie privée, des photos de la voirie afin de la cartographier dans un plan dit Plan de corps de rue simplifié (PCRS)

### Objectif ?

Renforcer la sécurité des travaux dans l'espace public de ces zones denses



Édition : septembre 2023 / Tirage : 1000 exemplaires / 100% papier recyclé / 100% énergie verte / 100% produits locaux / 100% respect de l'environnement



Toute l'année, dans votre commune et ses environs



## L'agenda des initiatives durables

[www.initiatives-durables.estuaire-sillon.fr](http://www.initiatives-durables.estuaire-sillon.fr)

## Retrouvez tous les événements sur la thématique du développement durable

### « Du champ à la table »

#### La fête de l'agriculture et de l'alimentation locales et durables en Estuaire & Sillon

- Entre marais et bocages, les prairies et les champs marquent notre paysage.
- Que ce soit en famille ou entre amis, la table est un moment important, de partage et de gourmandise, dans notre culture française.
- Créative, la cuisine offre une multitude de possibilités bonnes pour nos papilles, notre santé et notre environnement.

Voilà bien des raisons d'imaginer un nouvel événement !

Marché de producteurs, repas « à la bonne franquette » avec concerts et food trucks, ateliers cuisine, village des animaux de la ferme : les éléments importants d'une journée conviviale et festive pour réfléchir à notre

façon de consommer, se nourrir et cultiver sur notre territoire. Le Conseil de Développement de la Communauté de Communes donne rendez-vous à tous les curieux : habitants, familles, consommateurs... **le dimanche 29 septembre au Parc de la Soubretière et au complexe polyvalent de Savenay, dans le cadre de la semaine du Développement Durable.**

Au cours de cette fête accessible à tous vous trouverez des stands animés, des expositions, des démonstrations originales, des jeux pédagogiques et ludiques, sur le thème de l'alimentation et de l'agriculture, pour petits et grands ! Les enfants pourront vivre



un moment de proximité avec les animaux de la ferme qui seront présents. Antigaspillage, compostage, et jardinage seront aussi à l'honneur.

Et pour se questionner tout en s'amusant et se régaler, l'entrée est gratuite et libre pour tous !



- Bouée • Campbon • Cordemais • Quilly
- La Chapelle-Launay • Lavau-sur-Loire
- Le Temple de Bretagne • Malville • Prinquiau
- Saint Étienne de Montluc • Savenay

### Les initiatives durables près de chez soi

Les onze communes ainsi que la Communauté de Communes Estuaire et Sillon renouvellent pour 2024 leur mise en lumière des initiatives durables locales sous forme d'agenda en ligne via le site <https://initiatives-durables.estuaire-sillon.fr>

Agenda et actualités, l'objectif est de faciliter l'accès à l'information auprès des habitants d'Estuaire et Sillon en évitant l'impression des flyers et affiches.

Vous êtes une association et vous proposez une initiative ou un événement durable sur une des onze communes qui composent Estuaire et Sillon ? Vous aussi, déposez votre annonce directement depuis le site internet [initiatives-durables.estuaire-sillon.fr](https://initiatives-durables.estuaire-sillon.fr) ou à l'adresse mail : [communication@estuaire-sillon.fr](mailto:communication@estuaire-sillon.fr)

### Pas de flyers et un minimum d'affiches !

Les 11 communes ainsi que la Communauté de Communes Estuaire et Sillon renouvellent leur mise en lumière des initiatives durables locales sous forme d'agenda en ligne.

L'objectif est de faciliter l'accès à l'information auprès des habitants d'Estuaire et Sillon en évitant l'impression des flyers et affiches.



Festival de l'agriculture et de l'alimentation locales et durables

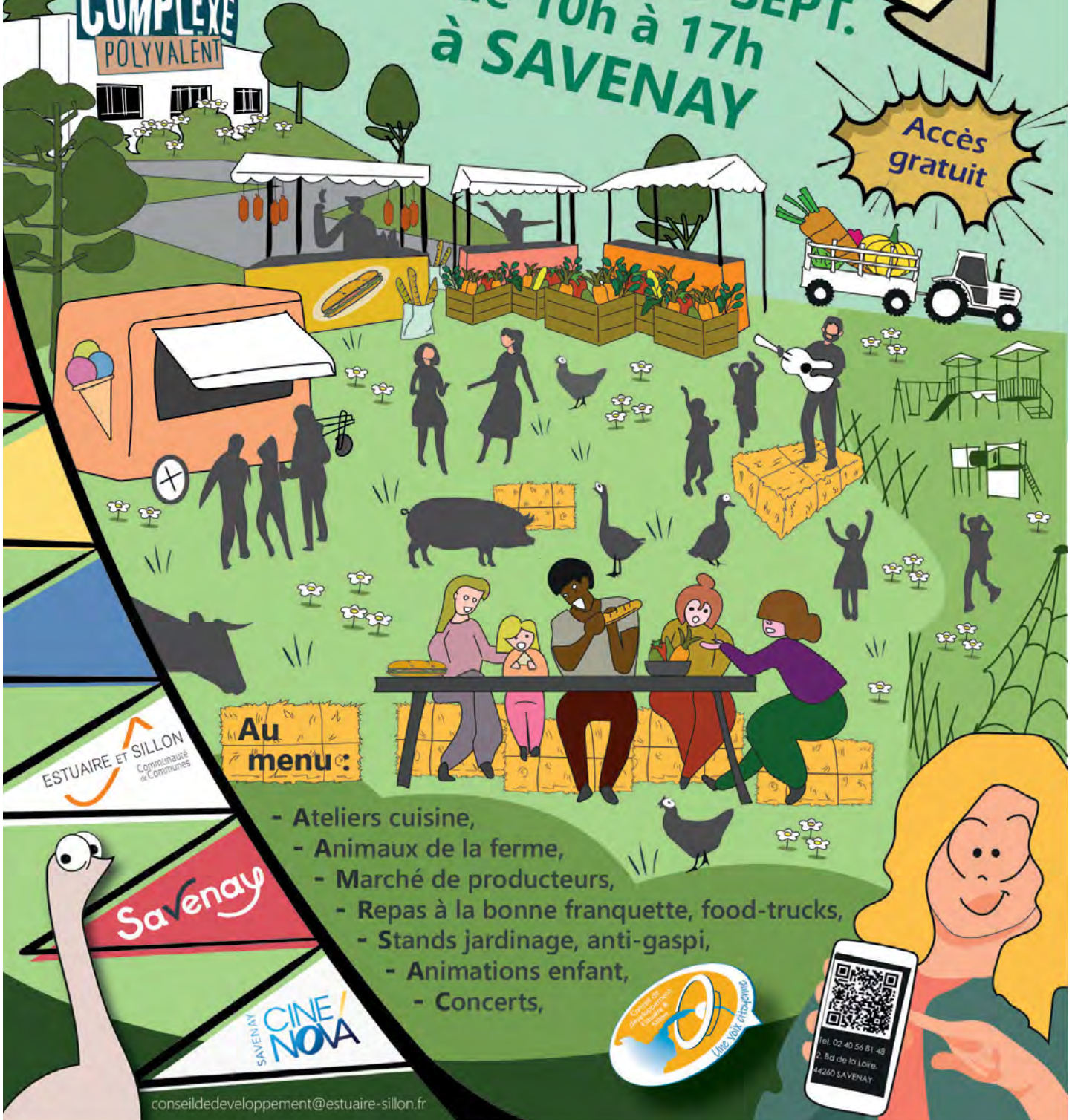
# «Du champ à la table»

Parc de la  
Soubretière  
&

COMPLEXE  
POLYVALENT

Dimanche 29 SEPT.  
de 10h à 17h  
à SAVENAY

Accès  
gratuit



ESTUAIRE ET SILLON  
Communauté  
de Communes

Au  
menu:

- Ateliers cuisine,
- Animaux de la ferme,
- Marché de producteurs,
- Repas à la bonne franquette, food-trucks,
- Stands jardinage, anti-gaspi,
- Animations enfant,
- Concerts,

Savenay

SAVENAY CINE  
NOVA

